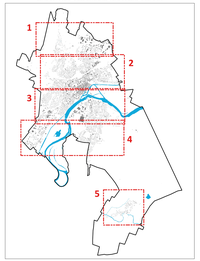

Département du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

DOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général - Zoom 1 (Nord)

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2019

Révision allégée n°1 du PLUi approuvée par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2024

Modification de droit commun n°1 du PLUi approuvée par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2024

Plan au 1:2 000

Zonage

(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

UAa	Quartiers urbains à forte densité
UAb	Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
UAc	Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
UAd	Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

UBa	Centres urbains et villageois à forte densité
UBd	Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

UCa	Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
UCb	Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
UCd	Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
UD	Cités ouvrières et de carriers
UE	Equipements d'intérêt collectif et services publics
UJ	Espaces d'agrément des constructions existantes
UP	Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
UV	Zones urbanisées de moyenne à faible densité
UW	Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
UYa	Zones commerciales et de proximité
UYb	Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
UYc	Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
UZa	Sites d'intérêt majeur d'Innovia et des Toppes
UZc	Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
UZf	Emprises ferrées
UZi	Activités industrielles lourdes
UZx	Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs
UZy	Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
UZz	Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

1AUA,B	Zones d'urbanisation à vocation mixte
1AUY	Zones d'urbanisation à vocation commerciale
1AUZa	Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innovia et des Toppes
1AUZz	Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
2AUB	Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUi
2AUZ	Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUi

Zones Agricoles

A	Zones agricoles
AM	Zones agricoles en milieu urbain
AP	Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

N	Zones naturelles et forestières
NB	Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
NC	Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
NER	Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
NL	Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
NZ	Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende

(prescriptions et informations relatives à la commune réprésentée sur ce plan)

▭	Zonage
▨	Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)
🟪	Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Eléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

🟫	Bâtiments agricoles
—·—	Haies, alignements d'arbres, ripisylves
▨	Boisements, bosquets
▨	Parcs, jardins, vergers
▨	Zones humides
▨	Habitats d'intérêt communautaire

Eléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

—	Linéaire bâti (murets...) à préserver
🟧	Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)

Risques et nuisances

⬚	Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres
▭	Aléa moyen de retrait-gonflement des argiles

Autres informations

■	Bâtiments
□	Parcelles
▬	Axes routiers principaux
🟦	Hydrographie

N

0 50 100 150 200 m

Réalisation : ©URBICAND
Sources : Cadastre DGFiP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT

Carte de repérage des différents plans de zonage sur Dole
1
2
3
4
5
N
AP
UZc
UV
UAb
UCa
UCd
UZz
UZy
UZy1
UYa
UZf
NB
NZ
A
AM
UJ
1AUA
OAP Secteur Nouvelles
ER 3
ER 7
MONT ROLAND
SUR LES TOPES
CHAMP DES TOPES
CHAMP DE LA CROIX DE FER
CHAMP DU FOND
SUR LE CHAMP DE LA GRANDE PIECE
LA GRANDE PIECE
CHENOT
LES BRUYERES
LE DESSUS DES BRUYERES
SUR LE TUMULUS
LE GRAND MONT
LES CAMBRAYES
AU CAMBREY
MONT POLOT
MONTEE ROUGE
LA TEMPLIER
LES LONGEOTS
LES LONGEOTTES
SUR LA FAUX
LA FAUX
BABILONE
AU DEFOIX
COULIOT
MONT D'ALLAND
AUX RAPPES
LANDON
TRUCHENNE
SOUS LE CHEMIN DU TUMULUS
GRANGE TRUCHENNE
PARADIS
ROUGEMONT
CHAMPS DE LA FONTAINE
LA CORNE AU VERJUS
AU GRAND DESERT
AUX EPENOTTES
AUX EPENOTTES
AU PETIT FORT
LES GRANDES GAUGUELUES
PETITES GAUGUELUES LES
CROIX DES BOURGUIGNONS
Route du Chemin de Croix
Chemin de Landon à Mont-Roland
Chemin des Topes
Chemin des Fonds de Bruyères
Chemin de desserte
Chemin du Lierre
Rue Colette
Rue de l'Ecole
Rue du Tumulus
Rue des Bruyères
Chemin des Babylones
Chemin d'exploitation N13
Avenue Gustave Courbet
Ch. de desserte dit des Granges
Rue Guignard Léon
Avenue R.D. n° 905 de la Côte d'Or
Chemin du Mont d'Alland
Impasse du Haut de Truchenne
Avenue de Landon
Route départementale n° 673 de Chalon
Route départementale n° 673 de Chalon à Besançon
Chemin des Longeottes
Chemin du Templier
Rue des Nouvelles
Rue Marguerite Seymour
Rue des Bugnardes
Rue Frédéric Chopin
Rue Hector Berlioz
Chemin du Defois
Rue Anne Frank
Rue du 19 Mars 1962
Rue Pasteur
Chemin de la Combe Truchenne
Rue Buffon
Rue Ampère
Rue Berthollet
Rue Monge
Rue Joseph Marie Jacquard
Rue Emmanuel Jodelet
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (RD n°475)
Chemin Rouge de la Montée
Rue de la Montée Rouge
R.D. 673 de Chalon Sur Saône à Besançon
Rue François-Xavier Bichat
Rue Alexandre Vialatte
Rue Léon Bel
Rue Audemar Guyon
Avenue Henri Jeanrenaud
Rue des Grandes Gauguelues Chemin
Rue Pierre Vernier
Rue Henri Jeanrenaud
Rue Alexandre Yersin
Chemin de fer de Paris à Belfort

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Surface en m²
3	Création d'une liaison entre l'avenue de Landon et le rond point de la Côte d'Or	Commune	11925
7	Carrefour de la Côte d'Or	Commune	100441